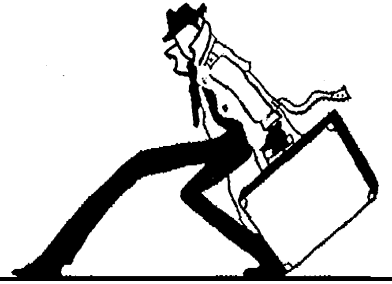


Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Insoumission !

La Françafrique sévit aujourd'hui dans un contexte international de relégitimation réciproque des États policiers, génocidaires ou néocoloniaux.

L'on comprend que la France chiraquienne, protectrice des Déby, Sassou Nguesso, Eyadema, Bongo, Guelleh, Biya, Ould Taya, etc. ne bronche plus quand le Conseil de sécurité légitime la colonisation de l'Irak par les États-Unis – sans rien dire de la prison *offshore* de Guantanamo, au mépris de toutes les conventions internationales. Parmi les autres membres permanents du Conseil, Londres joue les caniches de Washington, Moscou et Pékin veulent pouvoir entrer dans un capitalisme sans libertés politiques tout en pratiquant tranquillement le génocide dans leurs colonies tchéchène et tibétaine.

Sans cesse ramené derrière Ariel Sharon par les attentats des kamikazes palestiniens, Israël s'enfoncé dans une agressivité coloniale dont les meilleurs esprits israéliens conviennent qu'elle est sans issue, et même destructrice des principes sur lesquels a été fondé leur État, en 1948. En soutenant inconditionnellement à l'ONU la fuite en avant du gouvernement Sharon, les États-Unis ouvrent un boulevard à l'anti-américanisme le plus totalitaire. Leurs stratèges cyniques s'en réjouissent, espérant ainsi élargir leur camp, celui des adversaires du « terrorisme islamiste ». Et nous voilà repartis à grands pas vers cette Seconde Guerre froide dont ils attendent un regain de leur empire, une « guerre » dont nous ne cessons d'exposer les dangers – en particulier la relance en Afrique des régimes tortionnaires et dilapidateurs.

Rappelons-le une fois encore : cette « guerre sainte » requerra beaucoup d'argent sale, elle favorisera donc les mélanges, dans une myriade de comptes *offshore*, des milliards de la grande corruption, des trafics mafieux, de la prédation des matières premières. Relire sous cet angle l'histoire des pays du Sud de 1945 à 1989 est assez

édifiant, de l'Amérique latine au Moyen-Orient, de l'Indonésie à l'Afrique mobutuïsée.

Il ne faut pas s'attendre à beaucoup de scrupules chez le nouveau sous-secrétaire à la Défense américain, en charge du Renseignement : William Boykin, ancien des commandos Delta Forces, assure qu'il fait partie de « l'armée de Dieu », et que dans le camp d'en face Allah est « une idole ».

Les communistes français faisaient partie du pacte de refondation de la République en 1944, après la Collaboration : il n'empêche, la France s'est alignée lors de la Première Guerre froide, taxant de « communistes » tous les leaders anticoloniaux. Les gestes d'amitié répétés de nos dirigeants envers les musulmans de France risquent de ne pas peser lourd devant les pressions américaines, qui ne laisseront choisir à la Françafrique qu'entre une nouvelle sous-traitance ou une éviction. Et si la Françafrique ajoute la guerre de religion à sa panoplie mortifère, bonjour les dégâts !

La seule alternative à la multiplication des charniers réside dans ce courant altermondialiste, certes parti un peu tardivement, mais qui vise l'essentiel : l'idéologie sécuritaro-ploutocratique d'un système de plus en plus fou. Puisse-t-il fédérer les refus d'embrigadement, les insoumissions ! Puisse-t-il offrir un débouché militant à la dizaine de millions de « citoyens du monde » qui ont participé à la plus grande manifestation planétaire, contre la guerre en Irak ! Le Forum social européen de ce début novembre est un nouveau rendez-vous de ceux, d'une incroyable diversité, qui veulent réussir à noyer les stratégies pyromanes sous le nombre des êtres humains ordinaires, qui veulent désamorcer par leur humanité réunie – tendre, fragile, mais capable de résistance – les commandos et arsenaux, bombes, poisons, kalachnikov et machettes, déjà fin prêts à la multiplication des crimes contre l'humanité.

François-Xavier Verschave

SALVES

Contre le terrorisme : tous pour IOG

À Djibouti, il se passe toujours quelque chose... Ce petit pays pauvre, désertique, est la proie de toutes les convoitises.

Depuis le 11 septembre 2001, pour son malheur, Djibouti est devenu la plaque tournante de la lutte contre le terrorisme. Cette lutte se retourne contre certaines populations civiles. Des immigrés illégaux, mais tolérés de longue date, au nombre de cent mille (sur une population d'environ 600 000 habitants) sont chassés depuis fin août dans des conditions sanitaires

honteuses, tout cela pour préserver la sécurité de mille cinq cents Américains qui vivent en circuit fermé à Djibouti. Le départ des immigrés pose de nombreux problèmes à la société djiboutienne : vie portuaire perturbée, petits travaux domestiques... Toute une société traditionnelle est déstabilisée.

Des travaux d'entretien et de maintenance sont effectués dans les camps militaires, français et américain, par la population qui apprécie d'avoir un emploi rémunéré correctement. Cependant cette

dernière supporte mal les humiliations subies journellement (fouille à corps, surveillance et absence de contact, toilettes pour Djiboutiens seulement...).

L'amiral Jacques Mazard a pris officiellement le commandement de la flotte internationale de lutte antiterroriste chargée d'assurer le contrôle des mers dans la région. La France renonce à ses positions contre la guerre en Irak et s'incline peu à peu devant les exigences américaines. D'autres pays manifestent un grand intérêt pour Djibouti.

Entre autres le Japon : il a proclamé le président Guelleh ("IOG") docteur *honoris causa* de l'université d'agriculture de Tokyo. Quant à l'Israélien Ariel Sharon, il a rencontré secrètement "IOG" lors de son voyage en Inde.

Toute cette cour faite à un tyran est préoccupante : elle ne peut que l'inciter à davantage d'arbitraire. [CC]

Le coup du non-État

Il n'est pas toujours facile de dire, parmi « la vingtaine de coups d'État ou tentatives » qui ont eu lieu aux **Comores**, pour reprendre l'incalculable litote, lesquels sont réels ou non. L'un des plus fins experts en la matière, outre Bob Denard, est le colonel franco-comorien Azali. Aucun doute que son putsch de fin avril 1999 était réel, et réussi, puisqu'il est toujours à la tête de l'archipel sans avoir jamais été élu (sa pantomime électorale d'avril 2002 ne faisant pas grande illusion). Il doit son "indétrônable" à l'art de faire jaillir des "menaces contre l'État" de toutes parts... et de les exploiter pour se débarrasser de son opposition... Aussi entend-on d'une oreille distraite la nouvelle du "projet putschiste déjoué" le 17 septembre.

La banqueroute des Comores provoque un mécontentement que le *Rassemblement pour une initiative de développement avec une jeunesse avertie* (Ridja) muait en manifestations massives demandant le départ du colonel putschiste et de sa junte de pillards (1 500 manifestants à Fomboni le 15 septembre). Une nouvelle manifestation devait avoir lieu le 22 septembre, dans la capitale Moroni cette fois-ci, pour dénoncer la hausse des prix. La veille, deux ressortissants français proches du Ridja (Pascal Lupart et un homme des réseaux RPR, proche de Didier Ratsiraka, Philippe Verdon) avaient été interpellés, puis le journaliste Morad Aït-Habbouche, venu couvrir pour *Canal +* les manifestations. Lorsque le leader du Ridja, M^e Saïd Larifou (avocat franco-comorien), a voulu prendre des nouvelles du cameraman, il a été inculpé et écroué pour « attentat à la sécurité de l'État, déstabilisation et incitation à la violence » – la définition du mot « contre-pouvoirs » selon le "démocrate" Azali.

L'accusation-baudruche s'est rapidement dégonflée, notamment lorsque l'officier comorien Combo, complice d'Azali après avoir été celui de Denard, a contredit l'accusation,

alors qu'il tentait d'apporter des preuves (bidonnées). M^e Larifou aura également bénéficié d'un important soutien médiatique de l'île de la Réunion dont il est résident.

En somme, cette affaire aura décuplé le crédit populaire de M^e Larifou (un « ovni » en politique selon le journaliste de RFI Soeuf Elbadawi, 06/10) : Azali, qui ne satisfait plus les autorités françaises depuis quelques mois, a raté son "coup" ! Encore que... Malgré le blanchiment de M^e Larifou, les magistrats sont arrivés à lui attribuer, le 2 octobre, un casier judiciaire pour « outrage à magistrat »¹, qui pourra servir à invalider sa candidature lors de prochaines élections. [PC]

1. ...« car il avait qualifié les Comores de "République bananière" » (*La Lettre de l'Océan Indien*, 11/10).

Gazoduc et oléoduc

La révolte des **Boliviens** contre l'extorsion de leur gaz par les multinationales des hydrocarbures, via un gazoduc qui mène au Pacifique en traversant le Chili voisin, a fait plus de 80 morts. Sur l'ordre du président Gonzalo Sanchez de Lozada, l'ami de ces multinationales, l'armée a tiré sur les foules. La situation n'est pas sans analogie avec celle du **Tchad**. Sauf que la longue série d'atrocités commises par Idriss Déby a suffisamment terrorisé le peuple tchadien pour qu'il ne paraisse pas en mesure d'obtenir, comme le peuple colombien, la démission de son "Président". [FXV]

Bois exotique

L'ONG britannique *Global Witness* a accepté une mission d'observation indépendante de l'exploitation forestière au **Cameroun**. Le 24 mars 2003, elle trouve une exploitation illégale de plusieurs milliers d'hectares en marge d'une concession attribuée à Ingénierie Forestière (IngF), une société appartenant à Franck Biya, le fils du Président. Elle tourne des images vidéo. Le chef d'exploitation fait bloquer la sortie de la concession par des gardes armés de machettes, qui confisquent la caméra.

En réalité, Franck Biya utilise pour ses factures, de manière interchangeable, la société camerounaise IngF ou la société Commercial Forestry Inc. basée légalement au Delaware (un paradis fiscal US) et financièrement à Monaco, chez la Société générale. Le fisc camerounais n'y trouve pas son compte, ni les services publics de ce

pays. Franck Biya et son épouse comptent s'installer prochainement sur la Côte d'Azur, y mener une vie mondaine plutôt que du Tiers-monde. [FXV]

Cinq ONG dénoncent la recrudescence de l'insécurité au Tchad

Communiqué de :
Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Les Amis de la Terre, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) et Survie, le 08/10

Nos organisations sont vivement préoccupées par l'aggravation de l'insécurité au Tchad et apportent leur appui aux associations de défense des droits de l'Homme tchadiennes, qui appellent à une journée de deuil national et de recueillement le 10 octobre 2003, jour de l'inauguration du projet Tchad-Cameroun¹.

Depuis des mois, l'insécurité s'est développée de façon extrêmement préoccupante dans tout le pays, marquant récemment une nette accélération. Le 23 septembre 2003, quelques jours après les plaidoiries finales de l'affaire qui opposait à deux commissaires de police un groupe de femmes victimes de violences lors d'une manifestation pacifique, le domicile de M^e Jacqueline Moudeïna, l'une des principales victimes et avocate tchadienne, militant pour l'extradition de l'ex-dictateur Hissène Habré depuis le Sénégal vers la Belgique, a été encerclé par des militaires pendant la nuit. Trois jours plus tard, l'un des avocats membres du collectif constitué pour la défense de ces femmes, M^e Zoua Sobdibe, a été violemment interpellé par des militaires et menacé de mort.

La même semaine, le président du Conseil d'Administration de Chad Petroleum Company (CPC) a été assassiné devant le Ministère des Affaires étrangères à N'Djamena, et le chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital général de N'Djamena a été enlevé à Bongor.

Nos organisations condamnent avec vigueur les agressions sus-mentionnées et appellent les autorités tchadiennes à respecter et à garantir la sécurité des personnes, conformément à l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

En outre, nos organisations appellent les autorités à faire d'urgence la lumière sur ces agressions et à saisir la justice afin de prendre des sanctions appropriées contre leurs auteurs. Nous soulignons leur responsabilité à cet égard.

Nos organisations soutiennent avec la plus grande vigueur l'appel des associations de défense des droits humains à une journée de deuil et de recueillement le 10 octobre prochain, afin de rendre hommage à toutes les populations victimes de l'insécurité récurrente dans le pays.

1. Ces associations tchadiennes considèrent en effet les revenus du pétrole comme une arme aux mains des autorités, qui ne profitera pas à la population nationale.

Cameroun : Liberté d'expression (suite)¹

Les exploits de Fame Ndongo continuent. Le 14 octobre 2003, le ministre camerounais de la Communication a fait citer Pius Njawe, directeur du groupe *Le Messenger*, à comparaître au tribunal de Douala le 13 novembre prochain. Pour quel crime ? Il est entré dans l'illégalité : « en acquérant et en mettant en place le matériel technique d'exploitation de la station *Freedom FM*, alors qu'il n'a jamais obtenu la licence ou une quelconque autorisation émanant de l'autorité compétente en la matière. »

En conséquence le ministre demande, outre le paiement d'une amende astronomique, « la saisie du matériel technique d'exploitation ».

Il faut répéter que toutes les stations privées émettant au Cameroun, parfois depuis plusieurs années, le font sans licence. « L'autorité compétente » n'en ayant à ce jour délivré aucune de façon à tenir ces radios sous l'épée de Damoclès du « bon vouloir ». Il faut rappeler que Pius Njawe a demandé par référé judiciaire la levée des scellés mis abusivement sur son local et son matériel par la police en juin dernier. Jusqu'à présent, le tribunal des référés a trouvé des astuces pour différer sa décision, de renvoi en renvoi.

La manipulation de l'Institution judiciaire au service du non-droit a déjà connu de beaux jours dans les systèmes totalitaires, soviétique ou autres. Elle s'exhibe là grossièrement. Regardez bien dans votre cave. N'avez-vous pas stocké là quelque matériel audiovisuel dont on se demande bien ce que vous pourriez faire ? Vous êtes dans l'illégalité. À travers cette action tristement risible, on sent la panique du pouvoir devant le fantôme d'une expression indépendante. [OT]

1. Cf. *Billets* n° 118, *Cameroun...*

Cameroun, October 1st

Un rapport dense de la *Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme* dresse un tableau instructif de la situation des droits de l'Homme au Cameroun anglophone¹. Après la Première guerre mondiale, le Cameroun, colonie allemande, fut confié sous mandat de la SDN aux administrations anglaise, pour son quart ouest touchant le Nigeria, et française pour le reste².

L'indépendance du Cameroun vit se réunir les deux Cameroun, d'abord

sous la forme d'une fédération, puis d'un État unitaire bilingue. Le rapport expose brièvement cet aspect historique. Très vite les Anglophones se sont sentis brimés par le pouvoir central essentiellement francophone. La revendication d'indépendance d'un Cameroun anglophone ne s'est jamais éteinte, entraînant une répression multiforme, avec des atteintes criantes aux droits de l'Homme. Le 1^{er} octobre, date anniversaire de la réunification, est traditionnellement marqué par des manifestations durement réprimées, dont le rapport retrace les principaux faits.

Dans sa conclusion, le rapport énonce sept recommandations permettant de parvenir à l'apaisement. La 2^{ème} demande « de respecter les libertés d'opinion, d'expression, d'association et de manifestation dans les provinces anglophones telles que garanties par les instruments internationaux et régionaux de protection des droits humains ratifiés par le Cameroun. »

Le gouvernement y a répondu en imposant le couvre-feu et en édictant l'interdiction de toute réunion dans les deux provinces concernées. Le 1^{er} octobre a été calme, paraît-il. Mais, si l'intimidation réussit à masquer le problème, elle ne le résout pas pour autant. Pour assurer une cohabitation harmonieuse, il vaudrait mieux s'attaquer aux causes des frustrations de cette partie importante de la population camerounaise. [OT]

1. FIDH, *Un premier octobre de tous les dangers au Cameroun anglophone : comme d'habitude ?*, septembre 2003, 13 pages. <http://www.fidh.org/actu/index.htm>

2. Les trois quarts nord, est et sud (limitrophes du Tchad, de l'Oubangui-Chari – actuelle Centrafrique –, du Congo-B et du Gabon) qui formaient l'Afrique Équatoriale Française (AEF).

Congo-B : Stratégie de normalisation politique et réconciliation en trompe-l'œil

Après six années de règne militaro-politique sans partage et particulièrement sanglant, Sassou III est toujours miné par un déficit de légitimité. D'où sa tendance à entretenir la terreur des populations du Nord au nom d'une revanche potentielle des gens du Sud, seul clivage – illusoire – autour duquel il tente de bâtir sa légitimité.

C'est que, comme sous son premier règne, la denrée pétrolière, minée par les déboires financiers de la Société nationale pétrolière du Congo (SNPC), ne comble pas les attentes des

populations qui continuent d'en réclamer une redistribution équitable. Sassou III récolte aujourd'hui socialement les fruits amers des mauvaises graines qu'il avait autrefois semées. En effet, toute la gestion politique depuis la transition – de 1990 à 1992 – a été entravée par le système mis en place par lui, notamment le bourrage de la fonction publique, la distribution des armes, la miliciarisation de la jeunesse...

Tout cela le conduit à affronter dans les mêmes termes que son prédécesseur, Pascal Lissouba, la Banque Mondiale et le FMI auxquels il propose d'inscrire le Congo au programme des Pays pauvres très endettés (PPT) afin, d'une part, de tirer profit des « largesses financières » afférentes ; et d'autre part d'affronter une incapacité de redistribution sociale des richesses nationales qui, par ailleurs, avait été à la source de l'instabilité politique de son premier règne. D'où sa démarche politique actuelle de repli familial dans la gestion de l'État (cf. *La Lettre du Continent*, 09/09) et le maintien de la tension politique pour susciter l'adhésion de sa base électorale dans le Nord.

Mais paradoxalement cette culture de la tension politique a fini par produire des effets pervers qui se sont autonomisés. Cette culture, par un retournement dialectique, a produit de la citoyenneté – le combat autour de l'affaire des disparus du Beach. Un effet normal, du reste, qui a dépassé le cadre national, a exalté la citoyenneté internationale et embarrasse aujourd'hui les tuteurs extérieurs du régime – au premier rang desquels se trouve la France. Après la guerre du 5 juin 1997 Sassou III voulait faire de l'accusation de « génocide » un argument de choc pour condamner ses adversaires politiques : il se trouve désormais condamné à la même situation. De la même façon, la gestion patrimonialiste du pétrole et la redistribution restreinte de ses revenus ont provoqué un mouvement d'ensemble des évêques et des conseils œcuméniques en Afrique centrale. En fait, ce mouvement dépasse le seul cadre de cette sous-région pour susciter une réaction citoyenne, mais surtout dépasse la revendication politique classique pour s'instituer dans l'ordre moral.

L'onde de choc a provoqué un double embarras en France : politique (avec la gravissime affaire des disparus du Beach) et économique (captation trop voyante des recettes pétrolières). Un fort mouvement

citoyen international, relayé par la hiérarchie catholique française, exige des multinationales pétrolières la publication des montants de versements qu'elles effectuent aux États pétroliers africains et de ces derniers une gestion transparente et une répartition équitable de leurs revenus pétroliers. D'où la nécessité pour la France aujourd'hui d'influer sur le processus de réconciliation : lui seul est susceptible d'entraîner l'adhésion de la population à un régime autiste et aux abois aux fins de sa normalisation. Pour ce faire, Sassou III est en face d'un dilemme qu'il aimerait résoudre. Pour le moment, il mise sur trois faits majeurs.

Primo, il accentue le mouvement de retour des affidés de Pascal Lissouba et de Bernard Kolélas, en même temps qu'il cherche à s'attirer quelques barons régionaux les plus représentatifs – Lambert Ngalibali, Victor Tamba Tamba... – pour marginaliser les deux "poids lourds" précités. Mais surtout pour paraître aux yeux de l'opinion internationale comme celui qui essaie de construire la paix dans son pays, à son rythme.

Secundo, la question principale étant tout de même celle de la région du Pool, sa résolution passe par un double jeu stratégique, une fois la mise hors jeu politique de Pascal Lissouba acquise. Sassou III veut s'assurer d'un nouveau "leader politique" dans cette région, mais se trouve en face de deux entités dont l'une bénéficie d'une réputation militaire (le pasteur Ntumi) et l'autre d'un fort capital politique à Brazzaville (Bernard Kolélas, président du MCDDI, en exil en Afrique de l'ouest). Son projet tel qu'il se profile est de les pousser à se neutraliser politiquement. Il ne veut surtout pas faire venir Kolélas à Brazzaville avant que Ntumi – dont la résidence est en construction à Bacongo – n'y soit, afin d'éviter une polarisation du côté de Kolélas, jugé plus mobilisateur par les sécurocrates du régime.

Enfin, toute déflagration, toute opposition entre ces deux entités lui laisserait les mains libres d'intercéder en conciliateur. Du moins permettrait-elle de se débarrasser de deux adversaires redoutables.

La contrepartie politique de cet apaisement recherché vise le gel de l'affaire des disparus du Beach et toutes autres condamnations qui visent les autorités congolaises en France. Cette dernière, pour sa part, ne verrait pas d'un mauvais œil que cela advienne et que surtout son procès soit délogé de Meaux et

rapatrié à Brazzaville par la Cour internationale de justice de La Haye, afin d'ouvrir ses frontières aux dirigeants congolais bloqués par la justice française et de lui permettre de sortir de l'impasse juridico-politique dans laquelle se trouve la Françafrique en l'un de ses pays préférés. [CL]

Repères sur... le Burkina Faso (I)

« Le Bon, La Brute et le Truand... »

S'il devait tourner ce film aujourd'hui, Sergio Leone aurait l'embaras du choix des acteurs. Au lieu de recruter des stars hollywoodiennes, il pourrait recourir à un *reality show*, un "loft presidents" avec les hauts personnages qui occupent la scène du Western Mondialisé qui se joue en grande nature sous nos yeux, et aux dépens des peuples. De sacrées économies en perspective sur les cachets : chacun, dans ses rôles à multiples facettes, incarnerait les trois principaux personnages du film. Dans cette galaxie de comédiens qui mènent notre Monde, il y a bien sûr les très grands du style G.W. Bush, Chirac et compagnie. À l'autre bout de la scène, se tiennent les plus petits (mais pas les derniers de la classe, puisqu'on y trouve aussi quelques "bons élèves"). Parmi ces plus petits, où se côtoient les Eyadéma, Déby, Bongo et autres, figure en bonne place le "bon élève" et "l'ami personnel" : Blaise Compaoré.

À grands traits, revenons sur le film de son règne de près de deux décennies, pour nous rendre compte à quel point il a joué et continue de jouer à merveille, tour à tour et parfois simultanément, "Le Bon, La Brute et le Truand".

Tranches de règne :

Scène I : Muet plus de quarante-huit heures après l'assassinat de son frère d'armes **Thomas Sankara**, le capitaine Blaise Compaoré se présente enfin aux Burkinabè (surpris par l'issue violente de ce combat fratricide) comme étant « *le Sauveur de la Révolution Démocratique et Populaire* ». Selon la légende qu'il sert et fait servir par ses porte-voix à un peuple blasé et incrédule, le "Bon" Blaise a été obligé d'écarter les « *tenants de la dérive droite de la Révolution* » menés par le "Mauvais" Sankara, (subitement) devenu renégat et traître des « *idéaux de la Révolution d'Août* ». Cette légende constitue la matrice originelle qui enfantera beaucoup d'autres contes de fée du même tonneau. Pour polir l'image écorchée du tombeur du « *père de la Révolution burkinabè* », une foule de communicants et de suppôts de tous acabits seront mobilisés. Cette entreprise de ravalement de façade d'un régime né dans le sang a plusieurs fois été décrite (cf. entre autres F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock 1998, p. 173-189, et *Noir Silence*, Les arènes 2000, p. 504-508...). On a encore en mémoire la cérémonie solennelle de remise du titre de docteur *honoris causa* au "démocrate" Compaoré par la Sorbonne, en 1997 à Paris ! C'est dans cette tradition de construction du mythe du "Bon" Blaise qu'ont été conçues et organisées des

opérations médiatiques telles que « la Journée Nationale du Pardon » et, plus récemment, « la Défense de l'intégrité physique et des biens des Burkinabè de Côte d'Ivoire », ou encore « la Défense du Coton africain à Cancun »...

Scène I, Acte 1 : Lors des préparatifs de « **la Journée Nationale du Pardon** », les communicants nous ont présenté Blaise Compaoré « les mains tendues à toutes les familles de victimes », décidé « à tourner cette page sombre du pays où tout le monde a été responsable des violences faites à autrui ». Les médias d'État et la presse privée financée par le prince ont étalé des semaines durant à leurs Une les témoignages de Burkinabè ravis de leur Président « magnanime », « courageux » « généreux », etc. Soucieux d'objectivité et de professionnalisme, les responsables de publication de ces journaux prenaient le soin de remettre à leurs pigistes la bonne liste des burkinabè à interviewer ! Pour parfaire cette belle œuvre, lors de la cérémonie de ladite Journée du Pardon le 30 mars 2000 à Ouagadougou, dans un stade rempli de notables liés par mille fils au pouvoir, le "Bon" Blaise a promis, dans sa grande magnificence, d'honorer « sept engagements », dont la construction d'un mansolee en hommage à... Thomas Sankara, « l'un des héros de la Révolution burkinabè, qui s'est donné corps et âme, pour le bien être de son peuple ». Rideau !
À suivre.... [SMS]

Ah les beaux jours !

On est abasourdi à la lecture de la dépêche AFP Libreville du 1^{er} octobre intitulée *Armée finances : La Centrafrique veut des "blancs" partout*. Selon cette dépêche en effet, « des participants au Dialogue national de réconciliation [auraient suggéré de] placer le pays sous tutelle en confiant la direction des douanes et des impôts à des conseillers techniques de l'ancienne puissance coloniale ». « Un politicien centrafricain » aurait protesté. Il aurait « été rabroué » par « un autre participant ». Dans la dépêche AFP de Bangui du 30/09 à 18h01, plusieurs noms sont donnés : le pasteur Josué Binoua, vice-président du Dialogue national, la réplique d'Enoch Dérent-Lakoué, etc. Tout se passe comme si l'on voulait faire endosser aux Centrafricains ce fameux recours à la recolonisation prôné par de fumeux théoriciens racistes.

Or on ne répétera jamais assez que, si l'Afrique subsaharienne en général et la Centrafrique tout particulièrement est dans le piteux état où elle est aujourd'hui, c'est parce que son sort a été livré depuis quarante années aux conseillers techniques cornaquant de pitoyables marionnettes, lesquelles n'avaient pour occupation que de s'emplier les poches. N'est-ce pas un

certain officier français du nom de Manton qui a gouverné longtemps la Centrafrique ? Il n'aurait aucune responsabilité dans l'état actuel de décomposition du pays ? Que dire des fameux diamants de Giscard ! Que dire de tous les Français qui se sont scandaleusement enrichis dans la fabrication du sacre de Bokassa ! Que dire de toutes les archives centrafricaines embarquées avec le même Bokassa dans les Transall de l'armée française quand Giscard décida de déposer son « cousin » trop bavard ? Que dire d'un « conseiller » de Bokassa nommé Roger Holeindre, qui récupéra un château français de l'empereur pour faire manœuvrer les troupes du FN ?

Voici deux exemples vécus de ce que peut être l'action des « conseillers techniques ». Un inspecteur des finances français qui avait été en mission au Cameroun, après avoir lu le livre de Mongo Beti *La France contre l'Afrique*, lui écrivit pour lui décrire l'inutilité totale de sa mission. Il avait bien inspecté les services financiers, noté tous les dysfonctionnements, proposé des actions. Quand il rendit compte au ministre camerounais, qui ne daigna même pas l'écouter, celui-ci lui dit merci et au revoir. Pas de suite, tout ça c'est de l'amusement. Le rapport disparut dans la poussière des armoires. L'autre situation, plus récente, c'est une réunion de jeunes cadres camerounais au ministère des Finances, qui proposent des mesures draconiennes contre la corruption. Un conseiller technique français intervient et dit que les habitudes locales sont ce qu'elles sont et qu'on ne peut rien changer à cela. Le ministre l'approuve bien sûr. On se demande pourquoi les contribuables français ont payé l'un comme l'autre de ces « conseillers », l'un qui fait son travail pour rien, l'autre qui n'a vraiment pas sa place là où il est.

La solution n'est donc pas dans les « conseillers techniques », même si l'on rêvait qu'il soient tous bons, elle est dans les mains des Centrafricains et d'eux seuls. Qu'ils se choisissent des gouvernants, et qu'ils les contrôlent. Ils verront bien ce qui est bon pour eux. Mais, si décharnée que soit la Centrafrique, elle attire encore les vautours. Le correspondant de l'AFP à Libreville nous rappelle qu'une délégation du groupe français Bolloré est venue en septembre étudier les possibilités d'investissement dans le pays. On sait par ailleurs qu'elle était conduite par Michel Roussin. Celui-ci a déclaré que les entreprises

françaises « avaient de beaux jours » devant elles en Centrafrique... À condition bien sûr que le contribuable français paye des « conseillers techniques » pour préparer le terrain. [OT]

Armée partout, sécurité nulle part

La sécurité, ce n'est pas pour tout le monde... Pendant que le Quai d'Orsay a obtenu, en période de restriction, une augmentation de 18,5 % de croissance des budgets pour la sécurité des Français à l'étranger (*LdC*, 09/10), le quotidien des Africains devient alarmant dans plusieurs pays, dont le Tchad (cf. communiqué p.2). On revient très nettement à la situation coloniale, avec des îlots hyper-sécurisés – ambassade, plate-forme pétrolière, etc. – entourés de l'Afrique immense, où le sort des populations n'intéresse pas les décideurs... Pourtant, comment ne pas voir que la sécurité réservée à quelques-uns est une impasse ? L'attentat de Gaza du 15 octobre a tué 3 hommes de DynCorp, l'une des principales sociétés militaires privées. Le 12 mai dernier, l'attentat en Arabie Saoudite avait déjà tué du personnel de Vinnell, l'entreprise pilote depuis 1975 dans le néo-mercénariat. Mais pour s'attaquer vraiment à l'insécurité, il faudrait s'attaquer à l'injustice. Et ça demande plus d'efforts que d'envoyer des vigiles et des barbouzes. [PT]

RDC : à l'Est, rien de bon de nouveau

Le 6 octobre, 65 civils appartenant à l'ethnie Hema ont été massacrés, pour la plupart à la machette, à Chatchele, village situé à 80 kilomètres au nord de Bunia, la capitale de l'Ituri. L'attaque semble être partie de Petro, un village dont les habitants appartiennent à l'ethnie Lendu. Des Casques bleus de la Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo¹ se sont installés à Bule, une agglomération urbaine située à 5 kilomètres de Chatchele. Des éléments des forces de sécurité se sont rendus à Petro à deux reprises, mais, selon ces dernières, le village se vide à leur approche empêchant toute rencontre avec ses habitants. En visite à Bunia à la suite de ces événements, le président de l'Assemblée nationale de transition de la RDC, Olivier Kamitatu, a affirmé le 10 octobre que tout doit être fait pour que « les planificateurs ou les agents d'exécution des massacres [...] soient déférés devant

les tribunaux ».

Mais qui sont-ils ? Parmi les nombreuses tueries qui ont émaillé l'histoire tragique de cette région depuis plusieurs années, rares sont celles qui ont eu pour origine le seul contexte des conflits ethniques. Ceux-ci trouvent le plus souvent encouragement au sein de multiples conflits d'intérêts à qui cette histoire doit l'essentiel de ce qui la caractérise. Ce n'est pas la première fois que l'on entend affirmer la nécessité de sanctionner les coupables de ces tueries, ni que le besoin d'enquêtes exhaustives pour les identifier plane au dessus des cimetières. On attend toujours, en comptant les morts.

À la même date, 16 civils, en majorité des femmes, ont été massacrés à coup de haches, machettes et poignards, et une cinquantaine d'autres enlevés à N'dunda, village situé au nord d'Uvira dans la province du Sud-Kivu. Un hasard du calendrier ? Selon la MONUC, qui a ouvert une enquête préliminaire, les témoins attribuent ces crimes à des éléments armés burundais. À la mi-septembre, la journaliste du *Soir* de Bruxelles, Colette Braeckman, a signé un article intitulé "Le calvaire des femmes du Kivu" qui soulignait l'explosion de viols perpétrés sur les Sud-Kivutiennes depuis le début de l'année. À ce sujet, de graves accusations ont été formulées à l'encontre de toutes les forces armées présentes dans la région : rwandaises, congolaises (en "toute indépendance" ou sous influence de Kigali, voire de Kinshasa), combattants des forces rebelles burundaises et rwandaises... Qu'elles soient toutes coupables à un degré ou à un autre, volontairement ou par abstention, n'empêche pas l'urgence de connaître avec précision l'origine et l'ampleur d'une telle "explosion". On a du mal à l'inscrire tranquillement sur le compte de la propension des hommes en armes à abuser du sexe faible. En attendant que le meilleur gagne, ayant appris à bonne école (l'observation de Bush en Irak, de Chirac avec Déby, de Raffarin avec Poutine...) comment allier la force (un équivalent-pétrole) et un produit convoité...

On va passer pour des "droitsdefemmes" ? On assume. [SC]

1. La MONUC, chargée d'assurer la sécurité en Ituri, a pris le relais de la force européenne *Artémis* depuis le 1^{er} septembre. Prévu par son mandat, le déploiement de ses forces dans toute la région ne fait que commencer.

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)
Rwanda : la face cassée de la République (III)

Enquête sur la tragédie rwandaise
 par Sharon Courtoux

Créée le 3 mars 1998, la *Mission d'information de la Commission de la Défense nationale et des forces armées et de la Commission des Affaires étrangères sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994* a publié son rapport le 15 décembre de la même année.

Ce rapport se penche sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais qui précède de quelques heures le déclenchement du génocide des Tutsi. On peut y lire (p. 244) :

« Des liens existaient entre le groupe de Paul Barril (SECRETS) et l'entourage du président Juvénal Habyarimana avant que l'attentat ne soit exécuté. Ces contacts auraient été plus particulièrement noués par certains responsables rwandais en vue d'aider à la bonne exécution du contrat de vente d'armes passé le 3 mai 1993 entre le ministre de la Défense rwandais, James Gasana et Dominique Lemonnier, gérant de la société Dyl-Invest. Le gouvernement rwandais n'ayant jamais reçu livraison des armes achetées dans le cadre de ce contrat, malgré le règlement d'une avance de 4 millions de dollars virés sur le compte de M. Lemonnier, le colonel Elie Sagatwa¹ aurait une première fois chargé M. Paul Barril, en novembre 1993, de veiller à la bonne exécution de ce contrat. Le 20 mai 1994, M. Jérôme Bicamumpaka², ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du gouvernement intérimaire Hutu aurait donné procuration à M. Paul Barril afin qu'il mette en œuvre toutes les démarches nécessaires pour récupérer l'acompte versé en novembre 1993. Paul Barril n'ayant pas réussi à obtenir satisfaction, a diligenté une procédure judiciaire devant le Tribunal de grande instance (TGI) d'Annecy contre Dominique Lemonnier [...]. »

Le journaliste du *Figaro*, Patrick de Saint-Exupéry, a évoqué cet épisode d'un Paul Barril omniprésent dans le "dossier rwandais"³. Il rappelle que M. Barril, dans son livre *Guerres secrètes à l'Élysée*, affirme s'être trouvé « sur une colline perdue au centre de l'Afrique » le 7 avril 1994, et l'interview à *Playboy*⁴ au cours de laquelle ce dernier fait des déclarations surprenantes – concernant sa liberté d'action, ou d'avoir mis à prix la tête de Paul Kagame... « *Que de questions à poser au capitaine Paul Barril !* », s'exclame P. de Saint-Exupéry. Elles ne lui seront pas posées. La Mission d'information se décide à le convoquer pour le 9 décembre 1998, neuf mois après sa création. Barril répond qu'il réserve au juge Bruguière les informations et documents dont il dispose : confiée à ce dernier, une information judiciaire⁵

Rwanda : a voté

Le Rwanda dispose désormais d'un Président élu. Qu'il n'ait pas été élu avec 95 %¹ des suffrages exprimés n'est pas un secret – des observateurs de son propre camp en témoignent, même s'ils ne le crient pas sur les toits. Les autorités du pays font comme toutes les autorités de tous les pays, elles s'accordent des congratulations. Parmi les Rwandais, les appréciations sont diverses. Les uns estiment que Paul Kagame aurait dû se contenter de la victoire plus modeste que le pays allait lui donner

(ne serait ce que pour éviter d'aller à l'aventure). D'autres considèrent qu'il était prématuré de procéder à des élections, forcément biaisées, dans un pays encore en état d'extrême fragilité². D'autres ont mis leur bulletin dans l'urne avec l'émotion que produit l'effacement d'une longue iniquité, ou le sentiment de franchir une étape historique, quoique imparfaite. D'autres encore doutent que ces élections ouvrent un espace où seront écoutés ceux qui souhaitent exprimer, sans violence, leurs désaccords avec la manière dont le pays est gouverné. Bref, il y a un début de débat. Il se

sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana a été ouverte à la suite d'une plainte pour assassinat déposée par un membre de la famille du pilote de l'appareil présidentiel. À force de tarder, on manque son train.

Paul Barril n'est pas le seul à manquer à l'appel de la Mission. La rescapée Yvonne Galinier et celui qui l'a sauvée, son mari Pierre ; la directrice d'*African Rights*, Rakiya Omaar, qui a enquêté au Rwanda le génocide à peine achevé ; des membres de l'administration française proches du dossier... n'ont pas été entendus. La Mission a refusé de soumettre à l'appréciation publique sa capacité, ou son incapacité, à interroger autrement qu'en superficie des personnes ayant occupé des positions "sensibles" (militaires, diplomatiques) : pour la plupart, ces auditions se sont déroulées à huis clos.

Le 31 mars 1998, devant la Mission d'information parlementaire, M. José Kagabo, maître de conférences à l'*École des hautes études en sciences sociales*, termine son exposé dans ces termes : « *Dans ce génocide, j'ai perdu toute ma belle-famille, cinq frères, dont certains avec leurs femmes et leurs enfants. J'attends de savoir qui, individuellement ou à titre collectif, sachant qu'un génocide était en préparation là-bas, a ordonné d'aider les génocidaires.* »

Qui a ordonné de frayer avec les loups ? Le rapport de la Mission, intitulé *Enquête sur la tragédie rwandaise*, ne le dit pas. Il éclaire les responsabilités françaises manifestes dans cette tragédie, quoique le président de la Mission, Paul Quilès, proclame lors de sa publication que la France n'est « nullement impliquée ». M. Kagabo (et nous-mêmes) attend toujours que l'on veuille bien répondre à sa question.

1. Secrétaire particulier du président Habyarimana. La Garde présidentielle était placée sous ses ordres.
2. Reçu à Paris le 27 avril 1994 à l'Élysée et à Matignon.
3. *France-Rwanda : dangereuses liaisons*, 31/03/1998.
4. Mars 1995
5. Cette information judiciaire a été ouverte peu après la création de la mission d'information.

tient en marge d'une gestion policière de l'opinion, qui amalgame l'indispensable disqualification des discours de haine à toute contestation qu'il s'agit de disqualifier.

1. Les résultats officiels de l'élection présidentielle attribuent au président Paul Kagame 95,05 % des suffrages exprimés. Le parti du Président, le FPR, a emporté les élections législatives. Il détient la majorité absolue à la Chambre des députés et au Sénat.
2. Ces derniers évoquent, pour la trouver déraisonnable dans le contexte particulier du pays, la pression exercée sur le Rwanda par la communauté internationale en faveur d'élections libres et transparentes.

Les citoyens rwandais pourront-ils, la période électorale close, faire entendre leurs critiques ou leurs revendications, voire la simple suggestion d'inflexions des politiques engagées ? Pourront-ils seulement les formuler, sous un pouvoir particulièrement fort, maître de tous les rouages de la société ? Celui-ci se mettra-t-il à tendre l'oreille ? La majorité des Rwandais vit dans des conditions peu enviables. Pour certains, l'amélioration de ces conditions est un préalable à une réelle démocratisation de la vie publique. Pour d'autres, un minimum de démocratisation est le préalable à ladite amélioration. Non sans tenir compte du contexte historique du Rwanda. Ces élections seront-elles le prodrome de l'assouplissement ou du durcissement d'un régime qui détient tous les pouvoirs ? Telle que nous l'avons captée, la *vox populi* oscille entre crainte et espoir. [SC]

L'alphabet du profit bancaire

Le financement des pays pétroliers torturés par des dictatures et/ou des guerres civiles s'avère une excellente affaire, expliquent ingénument deux professionnels de **Paribas**, Matthieu Lacaze et Emmanuel de Lutz, dans *Banque Magazine* de septembre 2003. L'image de ces pays est tellement dégradée que les risques y semblent très élevés, et par conséquent les taux pratiqués. Mais les gisements pétroliers sont parfaitement tenus par le complexe militaro-pétrolier occidental : « *L'Angola vient de connaître vingt-sept ans de guerre au cours desquels pas une seule goutte de pétrole n'a manqué dans les contrats export.* » L'or noir fait « *intervenir des intérêts si importants* » qu'il « *est surveillé de très près par les gouvernements et les majors : en conséquence, ces pressions entraînent une bonne performance des acteurs et un faible taux de défaut.* »

C'est « *un marché dont les risques sont inférieurs à ceux du crédit à la consommation.* » « *Le rating¹ moyen des pays emprunteurs est proche de BB-, alors [...] que les pertes furent en ligne avec un portefeuille de type AAA. Que dire de mieux que de prendre du risque AAA rémunéré BB- !* » C'est effectivement le Pérou pour « *le faible nombre de banques opérant sur ce marché* » !

Rappelons qu'en Afrique et ailleurs, la banque Paribas a été, avec le courtier Glencore, à la pointe des

montages sophistiqués d'évasion de l'argent du pétrole. Le vendeur d'armes Pierre Falcone, protégé par la DST et la CIA, « *avait une lettre officielle le nommant mandataire, lui donnant donc le droit [...] de gérer le compte angolais en France, ouvert à Paribas* », expliquait Jean-Christophe Mitterrand (*L'autre Afrique*, 14/11/2001). Arcadi Gaydamak, le compère de Falcone dans l'*Angolagate*, protégé par le FSB russe (ex-KGB), le Mossad israélien et la DST, décerne la palme à l'absorbée de la BNP : « *Paribas est la principale banque au monde pour les préfinancements pétroliers.* » (*Libération*, 06/03/2001).

Il fallait pour cela être agrégé « *Secret Défense* » par les services secrets des pays du G7, qu'a rejoint la Russie dans le G8. Le pétrole, c'est la guerre. Il est lié depuis toujours aux *covert actions*, aux manœuvres subversives et aux « *coups tordus* » que le Congrès américain avait, à l'origine, formellement interdits lors de la création de la CIA – au début de la Guerre froide. Tout cela nécessite énormément d'« *argent noir* », hors budgets légaux, hors circuits financiers officiels.

C'est l'une des raisons de l'essor extraordinaire des paradis fiscaux, sous la tutelle des grandes puissances occidentales, notamment de la place financière de Luxembourg. De riches marchands d'armes et acrobates de la finance offshore, comme Henry Leir et son héritier Nadhmi Auchi, y ont conçu, avec la Mafia italienne et la CIA, la gigantesque « *coopérative* » bancaire Clearstream. Les plus grandes banques y croisent leurs flux. Clearstream a abrité la plupart des grands scandales financiers de la fin du XX^e siècle, tel celui de la BCCI, reliant l'énorme rente pétrolière saoudienne au narcotrafic. Auchi était très proche d'Elf et du réseau Pasqua, animateur de la Françafrique prédatrice des matières premières africaines.

Comme l'a montré le livre *Révélation* de Ernest Backes et Denis Robert (Les arènes, 2001), la moitié des comptes des « *coopérateurs* » de Clearstream sont non déclarés, dans les paradis fiscaux – par où passe désormais la moitié des flux financiers internationaux. Ainsi, les plus grandes banques ont aujourd'hui un pied dans la légalité du pays de leur siège, et un pied dans les « *mondes sans loi* », ces paradis fiscaux où l'on met aux enchères le vol et la ruine de l'argent public, en même temps que

l'exonération des contraintes sociales et environnementales.

Ainsi va la « *distinction* » financière, pour employer un langage bourdieusien. Paribas et ses consœurs de la World Company s'organisent pour être AAA, à l'ombre des barbouzes et des canons, enfonçant progressivement dans la catégorie BB- le reste de l'humanité – à commencer par sa partie Sud. Celle du Nord ne comprend pas encore... [FXV]

1. Cotation de la solvabilité par les agences spécialisées, en partant de AAA+ pour le risque quasi-nul.

Pan sur le bec !

Nous empruntons cette forme d'erratum au *Canard enchaîné*, car c'est lui-même qui signale une erreur à propos d'une information que nous avons reproduite : dans l'affaire Executive Life, où le contribuable français est appelé à renflouer les sales affaires du Crédit Lyonnais, la garantie de ce dernier envers le milliardaire **François Pinault**, intime de Jacques Chirac et lui-même mis en cause, n'est pas de 100 % mais de 33 %.

Dans le même n° du *Canard* (24/09), on apprend que Chirac s'est mêlé jusqu'à la dernière minute des négociations entre son ministre de l'Économie Francis Mer et la justice californienne, pour les infléchir en faveur de Pinault. Ne voulant pas céder aux injonctions présidentielles, Mer aurait exigé un ordre écrit de l'Élysée, qui n'est évidemment pas venu. Mi-octobre, l'Élysée ordonnait de casser l'accord trop peu favorable à son protégé. Tout cela renforce l'hypothèse d'un Pinault homme-écran.

Du coup, la justice française est invitée à enquêter sur l'argent sale d'une ex-société du vice-président US Dick Cheney (voir *À fleur de presse*). [FXV]

Bon point

– Une loi internationale, même imparfaite, vaut mieux que pas de loi du tout. Aussi convient-il de se féliciter de l'achèvement, le 1^{er} octobre, de la rédaction de la **Convention des Nations unies contre la corruption**. Elle sera ouverte à la signature des États en décembre 2003, lors d'une conférence au Mexique. Une fois entrée en vigueur, il sera difficile de dissuader la totalité des « *petits juges* » de gratter là où ça fait mal.

– La société **Clearstream** a perdu son procès contre Denis Robert : voir *Ils ont dit*.

Fausse note

– L'**Union internationale de la presse francophone** (UIPF) va tenir ses assises début novembre au **Gabon**. Cela confirme que la Francophonie, et la majorité des médias qui en relèvent, s'assoient allègrement sur la liberté de la presse. Ces assises surviennent en effet après que l'hôte de l'UIPF, Omar Bongo, ait multiplié les agressions (fermetures, suspensions, interpellations) contre les journaux et les journalistes trop peu complaisants. La manifestation sera animée par le président de l'UIPF, Hervé Bourges (LdC, 09/10), dont la complaisance envers les tyrans françafricains est rarement prise en défaut. L'ex-ami de Ben Bella, puis patron de TF1, dispute à Bernard Kouchner d'avoir été la première cible d'une impertinence. À

qui le qualifiait de « *tiers-mondiste* », un autre répliqua : « *Oui, mais deux-tiers mondain !* » Et le curseur a désormais avalé le premier tiers.

À signaler

– Les associations Act Up, ADDL (Association pour la défense de la démocratie et des libertés – Côte d'Ivoire), AIRCRIGE (Association internationale de recherches sur les crimes contre l'humanité et les génocides), la CNT (Confédération nationale du travail), le COFANZO (Comité de France sur l'affaire Norbert Zongo – Burkina Faso) et Survie-Paris-Île-de-France ont pris, avec d'autres, l'habitude de se retrouver. Elles ont décidé de mettre ensemble leurs différentes spécificités, leurs contacts, leurs champs d'intervention, et surtout leur commune volonté de

soutenir les luttes des peuples africains pour un autre avenir. Elles ont ainsi créé une revue : **Afrique XX1** (comprendre : 21^{ème} siècle), qui offre l'accès à la connaissance de ces combats que les médias traditionnels ignorent. Une revue militante et ouverte, outil au service des peuples africains. Le numéro : 28 pages, 2,5 euros.

Dans le numéro 1 paru fin octobre : le dossier *La forêt aux abois ; Droits de l'Homme à Djibouti ; Mongo Beti, un écrivain militant ; Eva Joly et la lutte contre la corruption ; Ituri ; Syndicalisme au Congo ; Éducation au Mali ; Sommet de l'OMC à Cancun ; Les luttes au Burkina...* Contact : afrique21@altern.org, ou une des organisations membres de la revue.

(Achévé le 18/10/03)

ILS ONT DIT**Tchad**

« Toi, la citoyenne, toi le citoyen [tchadiens], il ne se passe pas un jour où tu es victime des hommes en armes qui t'agressent, te volent, ou te tuent, chez toi ou dans la rue ;

Toi, la citoyenne, toi le citoyen, chaque jour, tu es témoin impuissant de ton voisin qu'on tue, qu'on blesse, qu'on vole, de ta sœur ou ta voisine qu'on viole ;

Toi, le fonctionnaire et l'employé, chaque jour tu ne sais ce qui t'attend dans ton lieu de travail, quand tu rentres du travail ;

Toi, le commerçant détaillant, quand tu traverses le fleuve Chari ou le fleuve Logone entre Kousseri et N'djamena, des hommes armés se disant des douaniers te tirent dessus, te blessent ou te tuent et emportent tes marchandises vers des destinations les plus douteuses ; et sous prétexte de poursuivre des fraudeurs, endommagent des véhicules, écrasent des personnes, et s'en vont tranquillement ;

Toi le voyageur, c'est dans la peur des coupeurs de route sur nos mauvaises routes que tu te déplaces ;

Toi le citoyen, toi la citoyenne, tu payes l'impôt, et avec cela le gouvernement achète des armes et des cartouches pour te protéger, et voilà que certains individus véreux les retournent contre toi ;

Toi l'opérateur économique ;

Toi le sociétaire ou l'entrepreneur ; les risques sécuritaires que tu cours quotidiennement menacent à chaque instant des efforts et des investissements ; les redevances pétrolière feront elle ton bonheur si déjà l'impôt que tu paie fait ton malheur...

Tout le monde, vous et nous défenseurs des droits de l'Homme sommes chaque jour victimes des gens en armes, en tenue, par le vol qu'ils organisent, la vie qu'arrachent, la femme ou la fille qu'ils violent, le commerçant qu'ils pillent, l'opérateur économique qu'ils braquent le promeneur qu'ils tabassent sans raison apparente ; l'insécurité est notre pain quotidien, car trop de malfrats et trop d'armes circulent librement, sans contrôle, sans que quelque chose soit faite pour arrêter cela. » (**Collectif des associations de défense des droits humains (CADH)**, regroupant les associations tchadiennes ACAT-Tchad, APFLT, ATNV, ATPDH, LTDH et TNV. Extrait de l'appel à une journée de deuil le **10 octobre, jour de l'inauguration du pipeline Tchad-Cameroun**).

« Les retombées de l'exploitation du pétrole profiteront à l'ensemble de la nation tchadienne. Personne n'a le droit d'en douter, car nous sommes sérieux en disant cela. [...] En toute conscience, par amour et par fidélité à notre peuple, [...] nous avons pris librement la décision d'une gestion rigoureuse [...] des revenus pétroliers. [...] L'exploitation du pétrole ne doit pas être considérée autrement que comme un support aux efforts menés jusque là pour sortir le pays de l'ornière du sous-développement. » (**Idriss DÉBY**, "président" du Tchad. Discours lors de l'inauguration de l'oléoduc, cité par l'AFP, le 10/10).

[Ceux qui désirent s'informer sur « l'amour » de Déby pour son peuple et ses « efforts » pour sortir son pays « de l'ornière du sous-développement » peuvent consulter les innombrables rapports des organisations de droits de l'Homme ou l'exceptionnel témoignage de Ngarléjy Yorongar, Le procès d'Iriss Déby, L'Harmattan, 2003 (cf. Billets n° 118, Lire). Mais les associations tchadiennes de défense des droits de l'Homme du collectif CADH sont désormais traitées par les suppôts de cette effroyable tyrannie comme des traîtres à la Nation. Chez Déby comme chez Ubu, l'on n'a même plus le droit de « douter », de ne pas croire au « sérieux » du dictateur. On songe au film de Chaplin. – FXV]

« J'exhorte instamment les agriculteurs et les éleveurs à ne pas se laisser éblouir par les miroitements de l'or noir qui ne se boit pas et ne se mange pas. » (**Idriss DÉBY**, idem).

[Il n'y a pas de risque que les paysans tchadiens soient éblouis par l'argent du pétrole dont ils ne bénéficieront jamais sous Déby. De la couleur de l'or noir, ils ne verront que les multiples pollutions... – FXV]

« [Le projet pétrolier Tchad-Cameroun a donné lieu à] l'effort de consultation le plus important de l'histoire de l'Afrique et probablement du monde pour un seul projet. » (**Morris E. FOSTER**, président de ExxonMobil Development Company qui détient 40 % du consortium d'exploitation. Idem).

[La démocratie selon Exxon et ses consœurs pétrolières...]

Mondialisation

« Les grands décideurs de la géopolitique ont pris le parti de remplacer, après la guerre froide, l'Afrique des colonels par l'Afrique des chefs de guerre. [...] On confie la gestion des pays à des personnes ayant commis des crimes de sang, [...] ce qui] pose

manifestement un problème éthique et moral qui n'a pas l'air de préoccuper les géopoliticiens. » (**Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM)**, réuni à Dakar. Document publié le 02/10, cité par *Misna* du même jour).

[*Si les évêques se mettent à dénoncer en chœur le néocolonialisme...*]

« Si nous ne stoppons pas les flux financiers [engendrés par l'exploitation illégale des ressources du Congo-Kinshasa], les crimes ne s'arrêteront pas. » (**Luis MORENO CAMPO**, procureur de la Cour pénale internationale, lors d'un point de presse au siège de la CPI, le 23/09 à La Haye. Cité par *l'AFP*).

[*La CPI aurait-elle hérité d'un Procureur lucide ?*]

« Les gouvernements [français] successifs affirment "contrôler" la production et la vente des armes, mais qui contrôle l'activité du gouvernement en ce domaine [...] ? » (**Observatoire des transferts d'armements**, communiqué du 09/10 dans le cadre de la Campagne mondiale pour le contrôle des armes).

Outre-mer

« Depuis 1970, le tiers sud de la Guyane (30 000 km²) est réservé à ses habitants autochtones : les amérindiens Wayampi et Téko (villages du fleuve Oyapock) et les amérindiens Wayana (villages des fleuves Maroni, Tampoc et Marouini). Il est interdit aux touristes de s'y rendre. Cette mesure a été prise car des entreprises touristiques (Club-Méditerranée surtout) profitaient de la suppression, le 17 mars 1969, des 80 000 km² du "Territoire de l'Inini" pour organiser des visites dans les villages Wayana. Depuis le décret du 6 juin 1930 instituant ce territoire, les populations traditionnelles de la forêt tropicale, tant noires issues du marronnage [*communautés d'esclaves révoltés ou évadés*] qu'amérindiennes, vivaient dans une relative tranquillité car elles échappaient, grâce à ce statut administratif spécial, aux vellétés coloniales du Conseil Général siégeant à Cayenne. [...] La France s'entête à mépriser en Amazonie autant la forêt tropicale que les Indiens. La forêt est hélas sous la seule responsabilité de l'ONF, valet servile de l'industrie du bois. La France continue à suivre la doctrine coloniale du "res nullius", comme si les Indiens n'existaient pas : les textes officiels disent que la forêt est "vacante et sans maître". » (**Thierry SALLANTIN**, ethnologue, http://www.csia-nitassinan.org/com_guyane.htm).

« L'avenir de la forêt tropicale guyanaise et de ses habitants (peuples Wayana, Wayampi et Teko) est gravement menacé.

En effet, le projet d'ouverture d'un parc national dans le sud de la Guyane remet en cause l'arrêté préfectoral du 14/09/1970 qui limite l'accès au pays amérindien aux seules personnes munies d'une autorisation préfectorale. La création de ce parc engendrerait un tourisme de masse dangereux pour l'écosystème et pour les modes de vie des populations locales, sacrifiées au nom du « développement » et déjà victimes de l'orpaillage. Les chercheurs d'or, au mépris de toute loi, détruisent les moyens de subsistance des populations amérindiennes par la pollution au mercure et mettent ainsi leur santé physique et morale en péril.

En conformité avec les revendications clairement exprimées par les Amérindiens, nous, soussignés, demandons :

– le maintien de l'arrêté préfectoral de 1970 ;

– l'arrêt immédiat de tout l'orpaillage. » (**Comité de Solidarité avec les Indiens des Amériques (CSIA)**, pétition à télécharger : http://www.csia-nitassinan.org/com_guyane.htm ; à retourner au CSIA (Commission Guyane), 21 ter rue Voltaire – 75011 Paris).

« Le *World Resources Institute* de Washington a étudié l'état des forêts dans 122 pays de la planète. Conclusion : sur les 7 pays qui possèdent encore d'immenses forêts anciennes, la Guyane française (donc européenne) offre les meilleures chances de

protection. Les États de l'Union Européenne (UE) ont donc une responsabilité particulière et il serait temps de prendre rapidement les mesures de protection nécessaires car la France n'a pas su tenir les engagements annoncés au Sommet de la Terre de Rio en 1992. On ne peut plus faire confiance dans ce seul État, et c'est aux autres États de l'UE de rendre effectif le sauvetage de la bio et de l'ethno diversité dans ce département français à lui seul grand comme 15 départements français habituels (300 km sur 300), à 97 % recouvert par la forêt tropicale humide.

De plus, les États européens sont les payeurs, ils devraient donc être les États décideurs ou avoir un droit de regard essentiel sur tout ce qui se passe en Guyane. Les cinq septièmes [71 %] du financement de tout ce qui se passe en Guyane provient de l'UE, et le reste de la France. À elle seule, l'Allemagne est à l'origine de 30 % des contributions européennes. Si les Allemands savaient que leur argent ne sert pas en "Europe amazonienne" à protéger la forêt tropicale et ses peuples indigènes, mais bien au contraire à mettre en danger ce bijou de la biodiversité et les Amérindiens, on peut être assuré qu'ils protesteraient énergiquement. » (**Thierry SALLANTIN**, *Comment sauver la partie amazonienne de l'Europe ? Vers la restitution de la Guyane aux Amérindiens*, 28/09).

[*On peut en effet davantage compter sur nos voisins européens pour être entendus quand on dénonce les dégâts néocoloniaux opérés par la France dans les "Régions ultra-périphériques" de l'UE. Cf. rubrique Voir. – PC*]

Mémoire

« Un par un, s'il vous plaît. » (**Une policière**, devant le Centre de réception des étrangers de la Préfecture de Police de Paris).

« Arrête les "S'il vous plaît"! C'est fini ça ! » « Allez ! Schnell ! Schnell ! Un par un ! » (**Un policier parisien**, à une file de demandeurs d'asile. Propos rapporté par *Libération* du 24/09).

[*Celui-là n'attend pas que Le Pen soit à l'Élysée avant de se prendre pour un SS.*]

Tchéchénie

« Enfin, notre dialogue politique, qu'il soit bilatéral ou dans le cadre de l'Union européenne, ne peut éluder la question de la Tchétchénie. Nos amis russes connaissent bien la position de la France sur cette douloureuse question et nous soutenons tout processus politique qui vise à restaurer la paix dans le respect de l'intégrité territoriale de la Russie et des droits de l'Homme. » (**Jean-Pierre RAFFARIN**, interviewé par l'agence de presse russe Interfax, *diplomatie.gouv*, le 06/10).

« Une "première" au pays des droits de l'Homme. Une femme et deux enfants tchéchènes expulsés vers Moscou ! [...] À son arrivée à l'aéroport de Roissy, Mme T. a demandé l'asile politique. Elle a été conduite en zone d'attente (ZAPI 3) où elle a été retenue avec ses enfants et où elle a eu un entretien avec un représentant du ministère des Affaires étrangères. Elle lui a expliqué les motifs de sa demande : la nuit du 15 septembre 2002, des hommes en uniforme, le visage masqué par une cagoule, ont fait irruption au domicile de son beau-père à Grozny où elle se trouvait avec son mari. Son mari et son beau-père ont alors été enlevés par ces hommes et comme elle a tenté de s'y opposer, elle a été frappée. Son beau-père a ensuite été retrouvé mort et son mari n'a plus jamais reparu. Elle a entrepris des recherches pour retrouver son mari en s'adressant aux autorités militaires russes et elle a reçu une lettre anonyme dans laquelle ses enfants et elle-même étaient menacés de mort si elle continuait ses recherches.

Le mardi 7 octobre 2003, il leur a été notifié un refus d'admission sur le territoire français au motif que leur demande d'asile était « manifestement infondée ». [...] Il est à noter que les policiers avaient déjà tenté de faire embarquer Mme T. le mercredi 8,

malgré les dispositions légales imposant le respect du délai d'un jour franc avant tout rapatriement d'un étranger contre son gré. » (**FIDH**, lettre ouverte, le 13/10).

[Voilà une façon d'expliquer bien clairement la position de Monsieur Raffarin, au moment de sa visite à Moscou, « sur cette douloureuse question »... La question de « l'intégrité du territoire de la Russie », s'entend. – PC]

Affaires

« [Nous avons] la psychose, liée à la perte récente d'un gros contrat, d'être écarté des marchés de la Ville de Paris. [... J'ai embauché au profit du RPR une secrétaire] à l'existence purement administrative, pas par souci d'aider le RPR, mais pour éviter des ennuis. » (**Un cadre de l'entreprise de travaux publics Guilledrat**, témoignage le 30/09 lors du procès des emplois fictifs du RPR. Cité par *Libération* du 01/10).

« [Nous avons embauché deux femmes en emploi fictif pour] neutraliser la capacité de nuisance du RPR sur les marchés publics. » (**Deux anciens patrons d'une filiale de Bouygues**. Ibidem).

[Si même des ex-"Bouygues'men" admettent le racket omniprésent du RPR sur les marchés publics de Paris et sa région – un domaine relativement encadré administrativement et judiciairement – on peut imaginer les razzias du gang de Jacques Chirac sur les marchés du pétrole, du bois ou du cacao africains. – FXV]

« L'emploi de cabinet est arbitraire, discrétionnaire, mais il est comme ça. Et le juge ne peut pas apprécier l'opportunité d'un emploi de cabinet. La France a une tradition du cabinet. » (**M^e Francis SZPNER**, avocat d'Alain Juppé et de l'Élysée. Audience du 16/10. Cité par *Libération* du 17/10).

[Rappelons que l'on jugeait une infime partie des dizaines de milliards de francs d'argent public détournés par le RPR français. En France, mais aussi en Afrique. Dans un mélange de criminalité économique et politique. L'un des « emplois de cabinet » en question était Jérôme Grand d'Esnon, éminence grise électorale de Jacques Chirac, qui contribua à imposer Idriss Déby au Tchad par le truquage du scrutin présidentiel de 1996. Cette France-là, avec sa « tradition du cabinet », fait irrésistiblement penser à Cambronne. – FXV]

« La société financière luxembourgeoise **Clearstream**, véritable "banque notariale" des paradis fiscaux jouant le rôle de chambre de compensation des titres et des valeurs échangés sur le marché financier international, vient de perdre ses deux procès en diffamation contre le journaliste **Denis Robert**.

Prétendant avoir été diffamée par les révélations de Denis Robert dans son livre *La boîte noire* et lors de l'émission *Tout le monde en parle* du 2 mars 2002 sur *France-Télévision*, elle lui réclamait la somme de 500 000 € de dommages et intérêts. Clearstream attaqua également le PDG de la chaîne publique et l'animateur de l'émission.

Par un jugement en date du 1^{er} octobre, le tribunal de grande instance de Paris vient de débouter la société financière dans toutes ses demandes.

Les magistrats ont considéré que les informations révélées sur les activités de blanchiment d'argent sale de Clearstream étaient « sérieuses et recoupées, dépourvues d'animosité et exprimées avec prudence ».

Pour Attac, ces deux jugements accablants pour Clearstream sont une victoire pour tous ceux qui luttent contre la criminalité financière. Ils sont aussi la preuve qu'il faut continuer de dénoncer les activités de cette multinationale (et boîte noire) de la finance internationale. La société Clearstream est en effet l'un des centres névralgiques des fuites de capitaux, par où se faufilent l'argent du crime, de la corruption, celui de certains États, celui qui enrichit les clients anonymes de comptes défiscalisés, etc. Ce système s'est constitué au Luxembourg, avec l'aide, l'appui et la complicité des plus grandes banques de la planète. Les États et leurs représentants élus, y compris français, ont jusqu'à présent fermé les yeux. Cette vérité doit être révélée au plus grand nombre de citoyens pour qu'ils se mobilisent et exigent que les responsables politiques agissent enfin contre les paradis fiscaux, derrière lesquels se cache la grande criminalité financière. [...] » (**Attac-France**, communiqué du 10/10).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Mutations (Yaoundé, Cameroun), *Présidentielle 2004. Les gourous français se disputent l'image du couple Biya*, 08/10 (Thierry NGOGANG): « La perspective de l'élection présidentielle commence à attiser les appétits les plus féroces de la part des gourous en communication politique basés à Paris. Selon des sources bien introduites, des dossiers visant à assurer la promotion de l'image du numéro un camerounais affluent depuis quelque temps au niveau du Cabinet civil de la présidence de la République. Parmi les soumissionnaires éventuels, l'on cite notamment les noms de Marie-Laure Beaulieu qui s'occuperait actuellement de l'image d'Alain Juppé, maire de Bordeaux et héritier présomptif du président français Jacques Chirac.

L'on parle aussi d'un certain Denis Tillinac, écrivain-journaliste et directeur des éditions de la Table Ronde. Ce dernier a la particularité d'être un ami personnel de Jacques Chirac, dont il a d'ailleurs été le conseiller pour la Francophonie. Originaire du département de la Corrèze comme le président français, Denis Tillinac est connu au Cameroun pour avoir créé, le 18 juin 2001 à Douala, une association Gaulliste aux objectifs nébuleux dénommée "Renaissance France Afrique" (RAF).

D'autres personnalités célèbres seraient aussi candidates à la gestion de la communication présidentielle. L'on évoque volontiers les noms de Jacques Séguela et de Claude Marti. Le premier cité [...] est devenu célèbre en France pour avoir transformé, en son temps, l'image de François Mitterrand. Il a ensuite travaillé pour, [... entre autres,] le chef de l'État togolais Gnassingbé Eyadema lors de la campagne présidentielle de juin 1998. Entre-temps, en pleine période chaude, on l'a même retrouvé au Cameroun en 1992, où il serait à l'origine du double concept : "L'homme Lion, L'homme courage" [...].

Assez sûr de lui, il se targuait de n'avoir jamais connu d'échec. Jusqu'à ce que, contacté par le Sénégalais Abdou Diouf pour préparer la campagne de février 2000, il a été désillusionné par la Marche Bleue, la stratégie de campagne d'Abdoulaye Wade, entièrement mise en œuvre par des jeunes communicateurs politiques locaux.

Le cas de Claude Marti, qui se qualifie lui-même comme "*un conseiller en stratégie*", est intéressant à rappeler. Ce proche de l'ancien Premier ministre Michel Rocard a longtemps travaillé pour une bonne dizaine de présidents africains parmi lesquels on peut recenser le Togolais Gnassingbé Eyadéma, le Guinéen Lansana Conté, le Gabonais Omar Bongo et deux chefs d'État nigériens Mahamane Ousmane et feu Ibrahim Baré Maïnassara. Cependant, Claude Marti avoue un faible pour le Cameroun où il

a déjà d'ailleurs été sollicité juste après le coup d'État du 6 avril 1984. *"J'ai collaboré avec le nouveau parti [au pouvoir], le Rassemblement démocratique du peuple camerounais. J'ai fait venir les gens de la presse, j'ai fait une opération avec Yannick Noah et j'ai monté un service de communication qui fonctionne toujours à la présidence. Mais je n'ai pas continué"*, avouait-il au *Monde Diplomatique* en janvier 2000. En fait, [...] s'était tout simplement fait évincer autour des années 86 par la société Adefi International – dirigée par Jean-Pierre Fleury, un proche de Jean-Christophe Mitterrand [...]. Claude Marti a pu renouer avec le Cameroun en février 1998 en prenant notamment en main la fondation lancée par Mme Chantal Biya.

Pour ce qui est de l'axe de campagne du candidat Biya pour la prochaine élection présidentielle, la majorité des observateurs avertis s'accordent à dire qu'il devrait être centré sur la personne du président sortant et sur celle de son épouse. [...] La jeunesse de la première dame reste un atout primordial et il est clair que, depuis quelques années, les "stratèges" du palais l'ont mise en avant dans le but d'en tirer le meilleur profit afin d'apporter un peu de fraîcheur à un régime que l'on pourrait légitimement considéré comme vieillissant. Pour les prochaines présidentielles, des sources informées affirment qu'elle devrait apparaître, au même titre que son époux, sur des éléments visuels mettant en exergue des thèmes tels la famille ou la proximité avec le peuple. [...]

L'imposition progressive de son image dans l'opinion publique dénote absolument d'un calcul politicien. [...] Ces dernières années, elle a été sur tous les fronts sociaux (Sida, éducation, promotion de la femme rurale), culturels (organisation en grande pompe de la fête du 11 février 2002 ou de soirées mondaines), et même politiques (intrusion de moins en moins dissimulée dans les sphères de décision de l'État). Les médias officiels ne s'y sont pas trompés. Depuis quelques mois, ils n'hésitent plus à faire état de tout ce qui la concerne à la Une au même titre que le chef de l'État [...].

De telles tactiques ne sont pas nouvelles. Elles ont par exemple été utilisées [...] par le dictateur argentin Juan Domingo Peron qui l'expérimenta avec sa première épouse, la très populaire Éva, entre 1946 et 1952, puis, lors de sa deuxième accession à la magistrature suprême en 1973, avec Maria Estela dite Isabel, prise en troisième noces, qui lui succéda à sa mort et dirigea l'Argentine de 1973 à 1976. »

Sénégal

AFP, *L'opposant Talla Sylla, agressé à coups de marteau, a été évacué en France (parti)*, 14/10 (Dakar) : « L'opposant sénégalais Talla Sylla, hospitalisé après avoir été attaqué à coups de marteau par des hommes non identifiés le 5 octobre à Dakar, a été évacué dans la nuit de lundi à mardi vers la France, a-t-on appris auprès de son parti.

Il a quitté Dakar lundi [...] pour Paris]. M. Sylla, 37 ans, connu pour ses prises de position très critiques vis-à-vis du pouvoir, souffre notamment de "contusion pulmonaire" et de "fractures crâniennes". L'Alliance Jëf-Jël [la formation à laquelle appartient M. Sylla] a déposé une plainte contre X. Une enquête a été ouverte pour retrouver les agresseurs de Talla Sylla, qui ont pris la fuite. Cette agression a provoqué l'indignation de plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme et partis politiques. [...]

"Le gouvernement est interpellé. Il lui appartient, conformément à ses missions, de garantir la sécurité des personnes et des biens, et d'arrêter la besogne macabre des professionnels du crime qui continuent de bénéficier d'une immunité inacceptable", estime le parti de l'ancien Premier ministre Moustapha Niassé. »

Mondialisation

Geopolitique.com, *Un trafic d'armes très gênant*, 25/09 : « Le 12 août dernier, le marchand d'armes britannique Hemant Lakhani était arrêté dans le New Jersey alors qu'il s'apprêtait à introduire 50 missiles sol-air portables de fabrication russe sur le territoire des États-Unis à la demande d'un supposé groupe terroriste. En réalité des agents du FBI déguisés en terroristes. [...] L'enquête serait en train de] remonter jusqu'à Sanjivan Ruprah.

Suspecté d'être un partenaire important d'Hemant Lakhani, ce ressortissant kenyan d'origine indienne de 36 ans était surtout le commissaire adjoint du Bureau d'enregistrement du **Liberia** (*Liberian Registry Office*), une structure parapublique créée en 1948 aux États-Unis et spécialisée dans la délivrance de pavillons de complaisance pour le compte du gouvernement du Liberia. Or, grâce à cette structure, Sanjivan Ruprah aurait mis en place plusieurs transports clandestins d'**armes de guerre**. Porteur d'un passeport diplomatique remis par le gouvernement de Charles Taylor, l'homme a reconnu en outre avoir eu des contacts répétés avec des officiers traitants de **CIA**. [...]

En 2002, Ruprah a été arrêté en Belgique. Il a alors communiqué des informations aux autorités locales au sujet des relations entre les milieux des diamantaires russo-israéliens et les trafiquants d'armes, notamment le Russe **Viktor Bout**. [...] Puis il se serait rendu à Chantilly (Virginie) pour rencontrer ses contacts au sein de la [...] CIA].

Ruprah aurait également communiqué des informations concernant la localisation des archives du gouvernement [...] libérien]. Lors du pillage ciblé de la capitale, Monrovia, les rebelles du LURD [...] auraient ainsi fait disparaître bon nombre de documents sensibles relatifs aux rapports entre des ressortissants américains et les réseaux de diamantaires ; aux activités de la société de mercenaires sud-africaine Executive Outcomes ; et à l'aide financière de dignitaires saoudiens au réseau d'Oussama Ben Laden par l'entremise de membres du régime de Charles Taylor. »

[Le marchand d'armes Viktor Bout et le trafiquant Sanjivan Ruprah sont au cœur des pillages mafieux de l'Afrique des Grands Lacs, dans un contexte d'atroces conflits. L'on n'est pas étonné de retrouver Ruprah si proche de Taylor, dans un contexte assez semblable. Par contre, les connexions entre ce personnage, la CIA, Taylor, les Saoudiens et Al Qaïda ouvrent un nouveau front de perplexité. On y vérifie une fois de plus qu'en favorisant la prospérité sans limite de « mondes sans loi », tel celui des pavillons de complaisance libériens, les puissances occidentales et leurs services secrets ont mis le doigt dans des engrenages qui finissent par les marier à leurs pires « ennemis ». L'axe du Bien et du Mal est en réalité un nœud gordien. On ne distingue plus bien les agents secrets des terroristes. Seule la terreur subie par les populations victimes de ces embrouilles est incontestable.

Dans le même registre, The Center for Public Integrity signalait en 2002 que, selon plusieurs sources, le fameux Viktor Bout, diffuseur d'armes panafricain, avait « des connexions profondes » avec Ernst Werner Glatt, considéré comme l'un des marchands d'armes favoris de Washington durant la Guerre froide ». En même temps, il serait lié au général Vladimir Marchenko, une sommité du département antiterroriste du FSB (l'ex-KGB). Encore une illustration de cette Mafiafrrique barbouzarde qui met à feu et à sang un continent. La capture de Viktor Bout, mis à l'index par plusieurs rapports de l'ONU, n'est pas, on le comprendra, une priorité des membres permanents du Conseil de sécurité. – FXV]

RFI, *Une question de très, très gros sous*, 24/09 (Jan KRISTIANSEN) : « L'Irak, qui n'était pas formellement à l'ordre du jour, aura "entièrement éclipsé" [...] les autres sujets débattus à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), fin septembre à Dubaï [...].

Le Secrétaire américain au Trésor John Snow a lancé son offensive pour une contribution financière massive de la

communauté internationale à la remise en ordre de l'économie irakienne dès la réunion [...] du G7 à la veille de l'assemblée. [...] Les Américains estiment que l'Irak a besoin d'investissements de l'ordre de 75 milliards de dollars pour les trois prochaines années. Washington devrait y consacrer quelque 20 milliards [...]. La différence – qui égale sensiblement le montant total de l'aide publique au développement (APD) [...] mondiale], quelque 56 milliards de dollars [...] – devrait provenir, selon les Américains, des bailleurs de fonds bilatéraux, y compris certains fonds d'aide arabe, et des institutions financières internationales. »

[Dans un discours prononcé le 8 octobre, l'inénarrable George W. Bush explicite la finalité de ces « investissements » : « Les États-Unis n'ont pas quitté l'Allemagne et le Japon après la Seconde Guerre mondiale. Nous continuons aujourd'hui encore à aider ces pays à devenir des sociétés fortes et démocratiques, qui ne feront plus jamais la guerre aux États-Unis. Et c'est aussi notre mission, aujourd'hui, en Irak. Notre présence est donc essentielle pour notre sécurité. » (cité par Le Canard enchaîné du 15/10). Qu'attend GWB pour créer une Entreprise Yankee d'Appui à la Démocratie Enchaînée au Modèle Américain (EYADEMA), qui pomperait toute l'APD mondiale ? – FXV]

Affaires

Le Figaro, LYON. Deuxième audience pour Michel Noir et Pierre Botton. Le PDG de Dumez prenait Botton pour un intermédiaire des Gabonais, 15/10 : « L'ancien PDG de **Dumez International** [entreprise de BTP, filiale de la Lyonnaise des Eaux que présidait le chiraquissime Jérôme Monod], **Khalil-André Kamel**, a reconnu hier devant le tribunal correctionnel de Lyon avoir versé de l'argent à Pierre Botton, gendre de **Michel Noir**, pour favoriser un projet en Afrique, mais a démenti tout financement à l'ancien maire de Lyon. [...]

Michel Noir, ancien ministre du Commerce extérieur, est poursuivi comme son gendre pour "recel d'abus de bien social". Il est soupçonné d'avoir profité entre 1986 et 1991 de 8,6 millions de francs (1,3 million d'euros) versés sur des comptes en Suisse. L'ancien maire de Lyon dément catégoriquement. [...] Au deuxième jour du procès, Khalil-André Kamel était appelé à s'expliquer sur les 6 millions de francs versés par sa société entre juin 1989 et février 1991 sur l'un des comptes d'une société écran panaméenne ouvert par Pierre Botton dans une banque suisse.

L'homme d'affaires a expliqué qu'il avait effectivement rémunéré Pierre Botton, qu'il prenait pour "l'agent" d'un certain "M^e Farah", proche du gouvernement gabonais dont il souhaitait alors obtenir la construction d'un hôpital. "En 1989, Pierre Botton était quelqu'un de très bien, on pouvait lui faire confiance, il avait de l'allure. Ici, Pierre Botton ne ressemble en rien au Botton de 1989", a précisé Khalil-André Kamel. Un intermédiaire que M. Kamel cantonne dans les affaires africaines : "Pour moi, Pierre Botton était un accessoire, les paiements étaient pour Farah" et jamais, assure-t-il, pour son beau-père Michel Noir. "Je n'avais pas à payer de fonds à Michel Noir. Je ne travaillais pas en France. Je ne connaissais pas Lyon", insiste-t-il. Tout juste reconnaît-il avoir rencontré Michel Noir deux ou trois fois au ministère du Commerce extérieur.

Khalil-André Kamel a pourtant été embarrassé quand le président a produit une lettre datée du 7 octobre 1989, signée Michel Noir, alors président de la communauté urbaine de Lyon, dont il était destinataire, proposant à Dumez de participer à la consultation en vue de la réalisation du périphérique Nord de l'agglomération lyonnaise. "En tant que ministre du Commerce extérieur, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer d'autres dirigeants de Dumez. Quand on a décidé de lancer un appel d'offres, j'ai souhaité mettre les deux groupes de référence, Dumez et Bouygues, en concurrence. C'est donc à lui que j'ai

fait adresser le courrier", a expliqué Michel Noir à la barre. Les versements sur les comptes suisses de Pierre Botton ont commencé quatre mois après l'élection de Michel Noir à Lyon. C'est finalement Bouygues qui a décroché le marché du périphérique. »

[À une moindre échelle que celle du racket des marchés publics de l'agglomération parisienne, on voit que le racket des marchés publics de l'agglomération lyonnaise est lui aussi branché sur la Françafrique : après Elf, Dumez était l'un des plus gros ponctionneurs de l'argent public africain et de l'aide publique au développement française. Peu connu du grand public, Kamel était l'un des tout premiers corrupteurs français. Du temps de la splendeur de Michel Noir, on appelait ça le « Commerce extérieur »...

Kamel a été absous par la justice française (Billets n° 81, 05/2000), mais pas Botton. C'est toute la différence : Kamel a conservé une insupportable arrogance, malgré tous les pays qu'il a surendettés ou ruinés ; le golden boy Botton (« quelqu'un de très bien, on pouvait lui faire confiance, il avait de l'allure ») est retombé sur terre, il a retrouvé des sentiments humains. Aux yeux de Kamel, il est désormais méprisable. Qui dira jamais toute l'horreur générée par le mépris français ?

Au passage, le droit se dissipe devant la loi du plus riche. L'avocat de Michel Noir, M^e Dana, a déclaré dans sa plaidoirie : « Le droit est une chose, l'économie en est une autre. » Me Dana est aussi... doyen de la faculté de Droit de Lyon (Le Progrès, 15/10). – FXV]

Le Figaro, Une information judiciaire est ouverte envers Halliburton et le français Technip, partenaires d'un contrat gazier au Nigeria, 10/10 (Éric DECOUTY) : « "Nous sommes potentiellement face à l'affaire Elf à l'échelle mondiale", commente un magistrat du pôle financier. Le procureur de la République de Paris a en effet décidé d'ouvrir une information judiciaire pour "corruption d'agents publics étrangers, abus de biens sociaux, complicité et recel", visant la société française **Technip** mais surtout l'américaine **Halliburton** [...]. Le président d'Halliburton à l'époque des faits incriminés étant **Dick Cheney**, l'actuel vice-président des États-Unis.

L'enjeu de l'enquête, dont sera chargé le juge Renaud Van Ruymbeke, est d'identifier les destinataires d'environ 180 millions de dollars [...] de commissions occultes versées à partir du milieu des années 90 à l'occasion d'un contrat gazier au Nigeria. [...] L'automne dernier [...], George Krammer, ancien directeur général de Technip, puissante société d'ingénierie [...] pétrolière dans l'orbite d'Elf, est] interrogé par la justice. [...] Il] révèle l'existence d'une "caisse noire" constituée sur l'île de Madère [...].

Le résultat des investigations [...] qui ont suivi cet aveu] peut se résumer ainsi. Fin 1995 est décidée la construction de la plus importante unité de liquéfaction de gaz dans la partie orientale du delta du Niger. [...] Les actionnaires principaux du projet [...] dont Elf pour 15%, choisissent pour] construire le complexe industriel le français Technip, l'italien Snamprogetti, le japonais JGC et l'américain Kellogg Brown and Root (KBR), filiale de Halliburton. [...] KBR est "l'incontestable maître d'œuvre".

Ce joint-venture, [...] constitué à Madère [...] avec] un statut fiscal avantageux, [...] a signé un mystérieux "contrat d'assistance". Le bénéficiaire, une société parfaitement identifiée, ainsi que son dirigeant, aurait perçu entre 1995 et 2002 180 millions de dollars de commissions, [...] un peu moins de 10 % du marché. [...] La justice française soupçonne [...] Halliburton et Technip d'avoir organisé un montage financier pour dégager des fonds occultes. [...]

Le juge Renaud Van Ruymbeke va donc enquêter sur les pratiques d'une société proche de George W. Bush, [...] au moment où la justice américaine accentue sa pression sur des personnalités françaises dans l'affaire Executive Life [dont François Pinault, intime de Jacques Chirac]. »

Le Figaro, *Une première judiciaire en France*, 10/10 (Éric DECOUTY) : « L'information judiciaire [...] dans l'affaire Technip-Halliburton [...] est possible depuis l'adoption en 1997 de la **convention de l'OCDE "sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les négociations commerciales"**. [...] Hasard de l'histoire, au moment de la signature de cette

convention, les Américains, qui soupçonnaient la France de tiédeur à l'égard du projet, avaient tenu à marquer l'importance qu'ils attribuaient au texte en dépêchant à Paris Madeleine Albright, alors qu'elle dirigeait la diplomatie américaine [sous Bill Clinton, à ne pas confondre avec son successeur]. »

VOIR

Marie-Monique Robin, **Escadrons de la mort**, *l'école française*, Prod. *Ideale audience*, 2003.

Nous avons évoqué (*Billets* n°118, salve *Torture...*) cette enquête diffusée le 1^{er} septembre sur *Canal+*. Le film italo-algérien de Gilles Pontecorvo, *La bataille d'Alger*, y est encensé par le général **Aussaresses**, qui le considère comme une reconstitution « magnifique », très fidèle, des méthodes dirigées par le colonel Bigeard. En Algérie, la doctrine de la « guerre anti-subversive » innove : il s'agit de considérer chaque civil comme un ennemi au même titre qu'un homme armé. Le crime de guerre est élevé au rang de méthode, dont les techniques « seront enseignées dès mai 1958 dans un centre d'entraînement à la guerre subversive créé par le ministre de la Défense **Jacques Chaban-Delmas**, à l'initiative de Bigeard. Viendront s'y former des officiers français, mais aussi portugais ou israéliens. La bataille d'Alger aura aussi son manuel. Intitulé *La guerre moderne, il a été rédigé par le colonel Trinquier, le chef du commandant Aussaresses. Dans son livre, il justifie ouvertement l'usage de la torture comme une arme de la guerre anti-subversive.* » Deux outils pédagogiques seront donc paradoxalement mis côte-à-côte par les instructeurs : un film réalisé pour dénoncer la torture et un livre écrit par l'un des criminels en Algérie. À partir de 1960, cette théorie unique au monde va être diffusée. « **Pierre Messmer** est nommé ministre des armées. Il est contacté par les Américains au moment où se profile la guerre du **Vietnam** :

[Pierre Messmer] « C'est toute la théorie de la guerre révolutionnaire qui les a intéressés.

[voix off] « Vous, en tant que ministre, vous avez reçu des demandes d'envoi d'instructeurs ?

[P.M.] « Ils me l'ont demandé, nous avons donné suite à leur demande.

[voix off] « Quel était le profil de ces militaires que vous avez envoyé là-bas ?

[P.M.] « On s'efforçait d'envoyer des gens qui avaient l'expérience. C'était une question d'expérience surtout ».

[...] [voix off] « Et Aussaresses, comment est-il devenu instructeur à Fort Bragg ?

[P.M.] « Il est devenu instructeur à Fort Bragg parce que c'est un spécialiste. Quand les Américains ont demandé des conseillers techniques, je suppose que l'État-major de l'armée a dû prendre ses listes et désigner des hommes qui avaient appartenu aux États-majors en Algérie, et en particulier ceux qui avaient eu ces missions d'interrogation des prisonniers, etc.

[voix off] « Et Aussaresses était l'un des meilleurs spécialistes de la guerre révolutionnaire... pour la France en tout cas ?

[P.M.] « Oui... Aussaresses, je crois, n'est pas un penseur : je crois que c'est un exécutant. »

Et un exécutant : après les séances de torture, les pieds des victimes étaient coulées dans du béton, le tout était jeté d'hélicoptère à la mer (« les crevettes Bigeard », plaisantaient les Français).

Nous avons déjà évoqué comment le centre de Fort Bragg s'inscrivait dans le vaste projet du *Stay Behind* (aspect non traité par le film), et ses conséquences criminelles : « La filiation idéologique entre l'armée coloniale française et la **junte argentine** apparaît incontestable. Bilan de l'élève : 35 000 disparus, des dizaines de milliers de torturés. Bravo Trinquier ! » (*Billets* n°94, 07/2001. Lire aussi F.X. Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes, 2002, chap. 2).

Les déclarations sans ambages de Pierre Messmer suffisent à justifier la proposition, par trois députés Verts, de la création d'une Commission d'enquête sur cette question.

Surtout, « M^e William Bourdon, l'avocat des familles de quatre Français disparus en Argentine à l'époque de la junte militaire (1976-1982), a écrit, lundi 22 septembre, au juge d'instruction parisien Gérard Caddéo, chargé des enquêtes sur ces disparitions. M^e Bourdon demande l'audition de sept personnes, de nationalité française, dont les noms sont cités dans le documentaire. Parmi elles figurent un ancien diplomate,

quatre officiers à la retraite, mais aussi des responsables politiques : l'ancien premier ministre (1972-1974) Pierre Messmer et **Valéry Giscard d'Estaing**, président de la République de 1974 à 1981. » (*Le Monde*, 25/09, *MM. Giscard d'Estaing et Messmer pourraient être entendus sur l'aide aux dictatures sud-américaines*).

De l'Algérie à l'Argentine, en passant par le Vietnam et le Brésil, tous les officiers se reconnaissent disciples de la bataille d'Alger, ce qu'ils appellent « l'école française ». Scoop : ce n'est pas le général Noriega qui a eu l'idée du plan Condor... [PC]

Philippe Lafaix, *La loi de la jungle – Chronique d'une zone de non droit : la Guyane française*, 53 mn, F Productions, 2003.

« Une ruée vers l'or qui dégénère en Far-West tropical ».

Le film de Philippe Lafaix nous révèle un scandale dans le plus grand département français, qui rappelle un grand nombre de symptômes et de crimes dont le "Nord" se rend coupable ou responsable en Afrique, entre autres. Les chercheurs d'or déversent 1,3 kg de **mercure** dans les eaux pour 1 kg d'or exploité (12 tonnes par an !). Il s'agit d'un véritable empoisonnement dont sont victimes les Amérindiens (récemment "nantis" de la nationalité française), les femmes mettant au monde, quand ils naissent vivants, des enfants présentant les symptômes de la maladie dont l'horreur se révéla à Minamata – Japon – au siècle dernier¹ : on en voit « naître sans oreilles, sans anus, les pieds tordus, incapables de marcher. »

La barbarie sévit aussi sous une forme plus immédiate. Certains orpailleurs se comportent en esclavagistes : plusieurs Brésiliens témoignent de l'**esclavage** et des tortures qu'ils ont subies durant des mois, de l'assassinat de leurs amis sous leurs yeux, des conditions de travail forcé. Il s'agit de travailleurs immigrés clandestins, rassurons-nous !

L'orpilleur Bena a par ailleurs été autorisé par le préfet à faire de la prospection en certains endroits de la zone interdite par mesure de protection... mais avec interdiction d'exploiter, « ce qui fait rire tout le monde ici » précise un témoignage rapporté par *Le Monde diplomatique*...

Pour lutter contre la criminalité dans la région aurifère, l'administration française a installé un poste de gendarmes à un endroit stratégiquement placé au bord du fleuve Tempok. Mais pas la moindre pirogue n'est mise à leur disposition, à part celle qui assure la relève des équipes : un oubli sans doute. Le président de la *Fédération des organisations minières de Guyane*, Armand Achille, témoigne : il affirme qu'un important bijoutier de la place refuse sa marchandise sans cacher que les femmes de militaires (français) lui vendent de l'or brut « à des prix défiant toute concurrence ». Le responsable du site d'orpaillage «Citron», Roberto Vargas, affirme qu'il faut donner quelques kilogrammes d'or à différentes administrations pour pouvoir exploiter. La DRIRE et l'ONF, principales intéressées, nient bien évidemment toute corruption dans leurs services. Quelle sera l'efficacité dans la lutte contre ces crimes du nouveau préfet, Ange Mancini (ami de jeunesse de Vincent Bolloré) ? [PC]

[Certaines projections-débat en présence du réalisateur sont organisées, d'autres peuvent l'être. Cf. <http://survie.69.free.fr/agenda/agenda.htm> Contact : phirebca@club-internet.fr]

1. « À Minamata, au Japon, à partir de 1932, de faibles quantités de mercure sont répandues dans la mer. En 1954 apparaissent les premiers cas de cette maladie atroce. Jusqu'aux années 1980, on comptera des milliers de morts, qui comme les Wayanas, se nourrissaient essentiellement de poisson. »

On pourra comparer à l'exploitation de l'or du Mali : *Billets* n° 107, 10/2002 ; 108, *Salves* ; 115, *Ils ont dit*. Lire aussi plus haut Thierry Sallantin, *Ils ont dit*.

2. Déjà vu entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale, pour "surveiller" les conditions d'exploitation du bois : cf. Dossier noir n°15, *Bolloré...*, L'Harmattan, 2000, p. 69-70.

Global Witness

Les affaires sous la guerre

Armes, pétrole & argent sale en Angola

Dossier noir n° 18 d'Agir ici et Survie
Agone, 2003, 232 p., 11 € franco à Survie

Avec l'éditeur Agone, Agir ici et Survie ont estimé nécessaire que le public puisse disposer d'une adaptation française du célèbre rapport de l'ONG britannique Global Witness, *All the Presidents' Men. The devastating story of oil and banking in Angola's privatised war* (Tous les hommes des Présidents. L'histoire dévastatrice du pétrole et de la banque dans la guerre privatisée en Angola). La voici.

Creusant sous l'Angolagate, Global Witness est arrivée à la conclusion qu'il ne représente qu'« une petite partie d'un scandale international beaucoup plus vaste impliquant des acteurs majeurs de la politique et des affaires internationales ». « Il s'agit de la privatisation de la guerre en Angola et d'un système de pillage des fonds publics dont l'échelle rivalise avec celle des détournements de Mobutu et d'Abacha », au Zaïre et au Nigeria.

Parmi ces acteurs majeurs, il y a Chirac, Bush, Poutine..., les majors pétrolières (anglo-saxonnes et française) et de très grandes banques. Le tandem Falcone-Gaydamak couvre un large éventail de raisons d'État embarbouzées et semi-privatisées : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Russie, en Israël...

Ainsi, Falcone a adressé à G. W. Bush le plus gros chèque de sa campagne (à égalité avec le PDG d'Enron), il a acquis la plus chère résidence de l'Arizona, il a conseillé des pétroliers US... tandis que son parrain Pasqua nous expliquait que l'Angolagate était une guerre franco-américaine !

Ce rapport a été l'un des fondements du lancement, par Global Witness, de la campagne mondiale *Publish What You Pay* (PWYP, Publiez ce que vous payez), à laquelle ont adhéré un grand nombre d'ONG. Il s'agit d'exiger des compagnies pétrolières et minières qu'elles publient l'intégralité des sommes versées aux États propriétaires, de sorte que cet argent finance réellement les dépenses publiques – et non les comptes offshore. Surprise : BP a accepté.

En Angola, au moins 1 milliard de dollars s'évanouissent chaque année. Porte-parole de la pétrodicature locale, la compagnie pétrolière Sonangol (à qui les banques françaises viennent encore de ménager un prêt gagé de 1,15 milliard de dollars) s'est indignée dans un courrier de ce que BP participe à « une campagne [...] appelant à une "pseudo-transparence" ». La Sonangol a menacé BP des pires représailles, agitant « les clauses de [...] rupture du contrat. [...] Cela vaut aussi si vous reproduisiez de telles pratiques dans le futur. »

On le voit, PWYP menace d'énormes appétits. Naturellement, Global Witness a été, avec Survie, l'une des premières ONG signataires de la Déclaration de Paris contre la grande corruption, lancée le 19 juin à l'initiative d'Éva Joly.

Almamy Mamadou Wane, *Le Sénégal entre deux naufrages ? Le Joola et l'alternance*, l'Harmattan, 2003.

Avec au moins 1 853 victimes, le naufrage du navire sénégalais le Joola, le 26 septembre 2002, est la plus grande catastrophe de l'histoire de la navigation maritime. C'est aussi un nœud incroyable de responsabilités et d'irresponsabilités, déguisé en fatalité. En réalité, tout le pays est pris dans ce genre de nœud, livré à une corruption inouïe et un néocolonialisme distingué. Cela, Almamy Mamadou Wane l'avait décrit en 1998 dans un "Dossier noir" qui déplut fort au régime d'Abdou Diouf : *France-Sénégal. La vitrine craquelée*.

Conscients de cette impasse, les Sénégalais ont, en 2000, massivement voté pour le changement, l'alternance, en portant au pouvoir Abdoulaye Wade. Mais cela s'avère un leurre : partant de la catastrophe du Joola et de son "traitement" par le Président, Almamy Wane montre que c'est l'alternance qui est en train de faire naufrage. Il le fait sans détours, sans négliger aucun aspect, fut-il tabou : les trahisons politiques de l'ancien opposant, ses attaches avec les réseaux français, ses tentatives de diviser le pays par une spéculation sur les liens confrériques. Meurtri par la noyade de tant de ses compatriotes, l'auteur redoute maintenant de voir sombrer son pays. Ce livre est une fusée de détresse. [FXV]

Arnaud LABROUSSE et François-Xavier VERSCHAVE

Les pillards de la forêt

Exploitations criminelles en Afrique

Dossier noir n° 17 d'Agir ici et Survie

Agone, 2002, 187 p., 8 € franco à Survie

Qui a intérêt au saccage des forêts primaires africaines ? De quels crimes est-on prêt à payer cet intérêt ? Partant de nombreux exemples, en Afrique centrale et au Liberia, ce nouveau "Dossier noir" suit la piste des réseaux organisateurs du pillage. Arnaud Labrousse (pseudonyme d'un chercheur indépendant), est l'auteur d'un précédent Dossier noir, *Le silence de la forêt*. Il a poursuivi et approfondi ses recherches. Avec le concours de François-Xavier Verschave, il fait traverser au lecteur une jungle française.

L'empire corsafrique des jeux côtoie curieusement l'empire forestier des Rougier. Interwood, la parisienne, adore le bois des pays en guerre civile, ce qui incite la France à ménager le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor. L'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain se reconvertit dans les transports spéciaux, aidé par un général français jadis très impliqué au Rwanda. Un autre général français s'intéresse à la forêt congolaise. La Libye aussi. Du bois apatride transite par le Cameroun, grâce à Bolloré...

Un petit atlas à l'usage des Africains lésés et spoliés par ces "coupes à blanc", ou des citoyens du monde scandalisés par ce gâchis mafieux.

Sommaire :	Salves	p. 1
	Ils ont dit	p. 8
	À fleur de presse	p. 10
	Voir	p. 13
	Lire	p. 14

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.**Directeur de la rédaction :** Pierre Caminade.**Secrétariat de rédaction :** Lila Chouli.**Comité de rédaction :** Almamy Wane (AW), Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).**Ont aussi participé :** Claude Chenaud (CC), Philippe Texier (PT), François-Xavier Verschave (FXV).**Coordination :** Sophie Brondel.